

Génie civil et bâtiment

À l'interface entre formation, recherche et activités économiques, le Département d'enseignement et de recherche génie civil et bâtiment de l'ENTPE anime l'ensemble des activités pédagogiques de l'Ecole dans le domaine de la construction.

À ce titre, 2 voies d'approfondissement - génie civil d'une part, bâtiment d'autre part - sont dans son champ d'exercice.

Chaque année, en moyenne, **un élève ingénieur ENTPE sur deux** choisit de se spécialiser dans le domaine d'expertise du Département génie civil et bâtiment. Quelque **150 professionnels**, issus de la sphère privée, du secteur public ou du monde académique, apportent aux étudiants leurs connaissances et leurs compétences dans près de **80 unités de cours** pilotées et gérées par le Département génie civil et bâtiment.

Le département assume également la responsabilité pédagogique et la coordination des stages de mise en situation professionnelle (en année M1) et des travaux de fin d'études (en année M2) que réalisent les étudiants dans leur thématique de spécialité.

Quelques exemples d'employeurs

À l'issue de leur formation, les élèves sous statut fonctionnaire assurent des fonctions dans les services territoriaux de l'État, dans les directions générales des ministères constructeurs, ainsi qu'au sein du réseau scientifique et technique du Ministère de la transition écologique. Les employeurs des élèves sous statut civil sont principalement les entreprises générales (grands groupes internationaux et entreprises intermédiaires), les sociétés d'ingénierie et les bureaux d'études.



Contact

Joséphine VIAL

Responsable administrative du Département génie civil et bâtiment

[Lui écrire](#)